

Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis sa création, GPMA a à cœur de représenter vos intérêts dans les contrats d'assurance qu'elle souscrit, et d'apporter son aide à ceux qui en ont le plus besoin. C'est pour cela qu'en 2023, l'association a continué de déployer ses services d'entraide : le fonds d'entraide et la Garantie Aidants Familiaux. L'année 2023 a été marquée par un renouvellement du Conseil d'administration avec un changement de présidence et l'arrivée de nouveaux membres bénéficiant d'une réelle expérience dans la vie associative et de l'assurance.

Toujours au plus près de ses adhérents, GPMA a continué de vous informer avec les fiches santé et les rendez-vous de la santé. Autour du thème : *“Comment bien vieillir ?”*, les rendez-vous de la santé ont réuni près de quatre cents personnes. Un sujet qui vous a particulièrement intéressé et qui sera reconduit en 2024 dans de nouvelles villes.

Enfin, GPMA et Nos Epaules et Vos Ailes ont poursuivi l'opération Atout Soleil, avec le thème *« Brisons le silence, Agissons contre les violences »*. Le 5 décembre dernier, Atout Soleil a récompensé quinze associations qui œuvrent concrètement dans nos territoires pour prévenir les violences sexistes et sexuelles, familiales et conjugales, et identifier, protéger et accompagner les victimes pour les aider à sortir de leur situation mais aussi pour rebâtir leurs vies. Solidairement à vos côtés.

GPMA & VOUS

Jean Marc DARRAS
Président de GPMA



Parce que vous avez souscrit un contrat en santé ou prévoyance, vous faites partie de la communauté des **500 000 adhérents** de GPMA qui bénéficient des **services d'entraide** de l'association !

La Garantie aidants familiaux

En cas d'**imprévu**, l'**adhérent GPMA** est **couvert** par les **garanties d'assistance** prévues dans son ou ses contrats d'assurance Generali ou partenaires assureurs.

La **Garantie Aidants Familiaux** dont il bénéficie avec GPMA, va plus loin en l'accompagnant en cas d'imprévu dans son rôle d'**aidant d'un proche dépendant** ou **handicapé**.

En 2023, 160 adhérents GPMA ont bénéficié de la Garantie Aidants Familiaux !



Le fonds d'entraide

GPMA aide ceux de ses adhérents qui rencontrent de **grandes difficultés financières**, grâce à son **fonds d'entraide**.

Les adhérents peuvent déposer un dossier auprès du **comité d'entraide**, qui statuera sur cette demande. Une **aide financière** sera le cas échéant versée à l'adhérent, en fonction de ses besoins.

En 2023, 12 adhérents GPMA ont bénéficié du fonds d'entraide !



Retrouvez toutes les informations sur les services aux adhérents et notre formulaire de contact sur notre site internet dans la rubrique « Mes services d'entraide » : www.gpma-asso.fr

Projet de fusion des associations GPMA et MVP

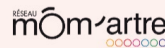
Dans le cadre du rachat par Generali de l'assureur La Médicale, l'association souscriptrice GPMA envisage de fusionner avec l'association souscriptrice La Médicale Vie Prévoyance. Cette fusion interviendrait en fin d'année 2024. Pas d'inquiétude, cette fusion n'aura pas d'incidence pour les adhérents GPMA !

Retrouvez toutes les informations relatives à ce projet de fusion sur notre site www.gpma-asso.fr

Nos Épaules & Vos Ailes

Créé par GPMA en 2020, le fonds de dotation Nos Épaules et Vos Ailes porte des projets associatifs qui œuvrent à l'**inclusion** des personnes atteintes par la maladie, le handicap ou toutes autres formes de fragilités sociales.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



PARTENARIATS 2024 : Aides financières pluriannuelles.

MÉCÉNAT PONCTUEL : Aides financières ponctuelles.



Opération de mécénat qui récompense chaque année une quinzaine de projets associatifs solidaires et innovants, autour d'une thématique.

Atout Soleil 2023

Pour sa 16ème édition, Atout Soleil a choisi de soutenir les associations qui agissent au quotidien pour prévenir les violences sexistes et sexuelles, familiales et conjugales, quelque soit leur genre, leur âge, leur orientation sexuelle, leur religion, leur orientation politique, leur situation économique... à sortir de la violence.

Ce sont ainsi 15 associations qui ont été récompensées sur trois axes :

- Promouvoir une culture de l'égalité pour prévenir les violences ;
- Accompagner les victimes pour sortir des situations de violences ;
- Reconstruire sa vie pour retrouver son autonomie.



Nous contacter



INFORMATIONS ADHERENTS :

Formulaire de contact sur le site
www.gpma-asso.fr
Par mail à base.gpma@generali.fr

INFORMATIONS MÉCÉNAT :

Formulaire de contact sur le site
www.gpma-asso.fr
Par mail à atoutsoleil@generali.fr

